



Communiqué de presse du 7 juillet 2008

Les enseignants de Médecine Générale appellent à l'aide pour la rentrée prochaine !

L'arrêté fixant le nombre de postes ouverts dans les différentes spécialités à l'entrée dans le 3^{ème} cycle a été publié hier au Journal Officiel. Les ministres de tutelle ont bien compris l'enjeu démographique et le problème d'accès aux soins sur tout le territoire en augmentant le nombre de postes pour la spécialité Médecine Générale.

Mais les internes qui terminent leur 3^{ème} cycle de Médecine Générale étaient beaucoup moins nombreux ; leur nombre va passer brutalement de 5863 à plus de 7250 soit plus de 25% d'augmentation, sans compter les redoublants et les thésards.

La situation était auparavant déjà catastrophique avec un ratio enseignants/étudiants plus de 10 fois inférieur à celui de toutes les autres disciplines. Il est donc indispensable qu'il y ait des nominations supplémentaires en nombre important d'enseignants associés pour faire face à la situation dramatique de la rentrée prochaine en 3^{ème} cycle de Médecine Générale.

Les 8 postes supplémentaires d'enseignants associés à mi-temps accordés pour cette rentrée étaient déjà complètement insuffisants à effectifs constants. Pour absorber cette énorme vague d'étudiants, le chiffre est évidemment ridicule.

La titularisation d'enseignants associés est plus que jamais nécessaire dans toutes les facultés pour mettre enfin en place la filière universitaire de Médecine Générale.

Mais nous réclamons en URGENCE une nouvelle vague de nominations d'enseignants associés pour la rentrée prochaine. Nous rappelons qu'il y a dans les facultés de Médecine 130 enseignants associés à mi-temps en Médecine Générale pour 5500 universitaires temps plein pour les autres disciplines.

Nommer dans ce contexte les 30 enseignants à mi-temps de plus que nous réclamons, relève du bon sens et de l'assistance aux enseignants et aux étudiants en danger.

Mesdames les Ministres, répondez nous !

Le 07/07/2008 Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29